



1. GRADE, METIER, EMPLOI

Grade	Infirmier (e)
Emploi	Infirmier (e)
Métier	Infirmier (e)
% temps	100%

2. AFFECTATION

Pôle	PEA – Psychiatrie de l’Enfant et de l’Adolescent
Structure interne (CR - Code et Libellé)	CR 0239 – Département ADO
Unité fonctionnelle (Code et Libellé)	UF 2411 - FLAVIGNY

3. RATTACHEMENT HIERARCHIQUE ET FONCTIONNEL

L’infirmier est placé sous l’autorité directe du cadre de santé qui coordonne les soins et l’activité de l’unité ; dans le cadre de ses compétences, il exerce sa fonction au sein de l’équipe pluri professionnelle de l’unité.

En l’absence du cadre de son unité de référence, il est sous la responsabilité hiérarchique du cadre qui assure la suppléance.

Hors temps de présence du cadre, il est sous la responsabilité hiérarchique des cadres du Bureau de Coordination.

L’infirmier est rattaché à la filière paramédicale soignante et relève de sa hiérarchie : Cadre Supérieur de Santé, assistant du Chef de Pôle et Coordonnateur Général des Soins.

Il est placé sous l’autorité fonctionnelle du médecin psychiatre responsable de l’unité de soins.

Conformément à la législation en vigueur :

- L’agent est soumis aux droits et obligations des fonctionnaires (Titre IV)
- L’agent est tenu au devoir de réserve et au secret professionnel
- L’agent ne doit pas consommer de produits illicites et de l’alcool sur les lieux et pendant les heures de travail.

4. AMPLITUDE HORAIRE – HORAIRES – CYCLE

Horaires de travail en roulement de 12 semaines / 12h00 : 07h00-19h00, 07h30-19h30, 09h00-21h00

À noter :

- Travail le Week-end et les jours fériés
- Possibilité de travailler en horaire décalé en fonction de l’organisation des soins
- Gestion des plannings liée aux engagements thérapeutiques et institutionnels



5. CARACTERISTIQUES DU LIEU D'EXERCICE

LE POLE PEA (PSYCHIATRIE DE L'ENFANT ET DE L'ADOLESCENT)

Le Pôle regroupe 4 Départements répartis sur l'ensemble du territoire du Vinatier (intra et extra Hospitalier) :

- Département Périnatalité 0/2 ans et petite enfance 2/5 ans
- Département Adolescence et psychiatrie transitionnelle (PEA/psy de l'adulte)
- Département TETA : Psycho trauma de l'enfant, troubles réactionnels et de l'adaptation, troubles de l'humeur et anxieux ; dimension légale, acculturation, vulnérabilité, réactions symptomatiques de la construction de personnalité, souffrance psychoaffective avec retentissement familial
- Département SUNRISE : Service Universitaire du Neurodéveloppement Réhabilitation Intervention et Suivi des Enfants

Avec 5 Plateformes de soins sectorisées :

- Nord Rillieux
- Sud Lyon 8 Monplaisir
- Est Meyzieu
- Ouest Perrache
- Centre Villeurbanne

Avec des unités en intra hospitalier :

- Unité d'Hospitalisation Brève pour Adolescents (UHBA)
- Unité d'hospitalisation & HDJ : Hubert Flavigny
- Unité d'hospitalisation & HDJ : Unité Bébé Parent de Psychiatrie Périnatale (UBPP)
- ASAP Ados
- HDJ 6-12
- RAFT, Relai d'accueil familial thérapeutique
- Equipe mobile Mouv'Ado

a) L'unité FLAVIGNY :

L'unité Hubert FLAVIGNY située au bâtiment 334, est une unité d'hospitalisation pour adolescents.

b) Population accueillie :

L'âge des adolescents accueillis est entre 12 ans et 18 ans et ce sur l'ensemble du territoire du Rhône. Les motifs principaux d'admission sont liés à des décompensations psychopathologiques aiguës nécessitant une hospitalisation, sur indication strictement médicale et après une évaluation spécialisée. La finalité est d'offrir une prise en soin contenant durant des temps de crise, d'évaluer, de comprendre et de relancer les dynamiques adolescents/familles.

c) Modalités d'admission et d'hospitalisation

- Origines des demandes : services d'urgences (UPRM du Vinatier, urgences pédiatriques HFME, Pavillon N – HEH...), CMP/CATTP de pédopsychiatrie, médecins généralistes, pédiatres, psychiatres/pédopsychiatres libéraux.
- Préadmission : consultation de préparation possible pour travailler la demande et préparer l'adolescent/la famille.
- Équipe péri-hospitalière : rencontre en amont avec l'adolescent et ses proches dans le lieu de soins d'origine si utile.
- Formes d'hospitalisation :
 - Temps plein (hospitalisation complète) ;

- Hospitalisation de jour (HDJ), réservé aux patients ayant été déjà accueillis en temps plein, selon indication médicale

d) Prises en charge et spécificités de soins

- Travail clinique : entretiens individuels, parents-enfant et familiaux ; projets de soins individualisés (PSI)
- Nombreuses médiations thérapeutiques : Sunny, Color'ado, wake up, groupe jardin, cuisine, zoothérapie...
- Possibilité d'activités physiques adaptées au Centre sportif du Vinatier
- Possibilité de soutien scolaire : deux demi-journées hebdomadaires assurées par des enseignants bénévoles (AAME) pour maintenir les acquis et favoriser la reprise scolaire
- Sécurité/soins intensifs : présence d'une Chambre de soins intensifs (CSI) mobilisable si nécessaire, dans le respect des procédures et du cadre légal
- Salle sensorielle

e) L'équipe soignante sur l'unité est pluridisciplinaire :

- Un pédopsychiatre responsable d'unité
- Un pédopsychiatre PH ou assistant
- Des Internes, externes
- Un cadre de santé
- Une secrétaire,
- Des psychologues clinicien(ne)s
- Un psychomotricien
- Une assistante sociale
- Des infirmiers
- Des aides-soignants
- Des agents de services hospitaliers

6. DEFINITION GENERALE DE LA FONCTION

L'infirmier(e) réalise, dans le respect des règles professionnelles, des soins préventifs, curatifs ou palliatifs de nature technique, relationnelle ou éducative en tenant compte de l'évolution des sciences et des techniques.

- Son action vise à maintenir, restaurer et promouvoir la santé et l'autonomie de la personne dans ses composantes psychologiques, sociales, économiques et culturelles.
- Les soins infirmiers sont dispensés soit sur prescription médicale, soit dans le cadre du rôle propre.
- L'infirmier(e) participe également à des actions de formation, d'encadrement des étudiants, de prévention et d'éducation à la santé et de recherche en soins infirmiers.
- L'infirmier(e) dispense des soins conformément à la législation en vigueur telle qu'elle est définie par le décret du 11 février 2002 relatif aux actes professionnels et à l'exercice de la profession et du 18 février 1993 relatif aux règles professionnelles ainsi que le décret de 2004 concernant la prise en charge spécifique en psychiatrie. Il (elle) participe à la réalisation de projets de soins thérapeutiques au sein d'une équipe pluridisciplinaire.
- Participer aux projets institutionnels (qualité, bientraitance, EPP/CREX), et à la formation/accueil des étudiants.



7. ACTIVITES PRINCIPALES ET SPECIFIQUES

7.1. Principales

Activités relationnelles et de soin :

- Participer à l'accueil et à l'information des patients et de leur entourage,
- Proposer un environnement adapté au patient et à sa pathologie,
- Recueillir les données cliniques et les informations nécessaires à l'établissement du projet de soins individualisé
- Surveiller l'évolution de l'état de santé des patients et évaluer leur comportement et assurer la transmission aux responsables concernés,
- Participer aux relèves avec transmissions ciblées et relèves physiques,
- Participer à l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation des projets de soins individualisés,
- Assurer l'exécution des soins relevant du rôle propre infirmier et/ou prescrits (chimiothérapiques, somatiques, psychothérapiques),
- Participer aux entretiens médico-infirmiers,
- Conduire des entretiens infirmiers (admission, orientation, aide, à visée psychothérapeutique),
- Élaborer, mettre en place et animer des groupes à visée psychothérapeutique,
- Participer aux actions de formation et d'éducation à la santé proposées aux patients et à leur entourage,
- Assurer la transmission des informations nécessaires au suivi des soins à tous les partenaires concernés (internes et externes),
- Préparation des synthèses cliniques et synthétisation du projet de soins,
- Participer aux réunions cliniques et institutionnelles,
- Participer et s'engager au groupe d'analyse de la pratique,
- Conduire un échange personnalisé auprès des familles et des partenaires dans une fonction d'interface (information, soutien, respect du cadre thérapeutique) ceci dans le respect du secret professionnel, la discrétion et l'éthique relationnelle.

Activités administratives et organisationnelles :

- Assurer la gestion des repas,
- Planifier les soins et activités thérapeutiques,
- Assurer la tenue des dossiers patients (logiciel CORTEXTE) : retranscriptions d'informations, synthèses de prise en charge,
- Tenir à jour les mouvements (entrées, sorties, permissions, fugues...),
- Utiliser les moyens d'évaluations retenus par l'établissement,
- Participer à l'organisation logistique nécessaire au bon déroulement des soins,
- Assurer la gestion et le contrôle des produits, matériels et dispositifs médicaux,
- Assurer la validation individuelle de la dispensation des traitements médicamenteux sous CORTEXTE.

Autres activités :

- Assurer par délégation l'encadrement des personnels placés sous sa responsabilité (Éducateur Spécialisé, ASD, AP, ASH),
- Participer à l'accueil, l'encadrement et l'évaluation des étudiants IDE,
- Participer à l'accueil, l'encadrement des professionnels en stages d'immersion,
- Initier et/ou participer à des projets de recherche en soins infirmiers,
- Représenter le service dans les groupes transversaux initiés par la Direction des soins et le Département Qualité,
- S'investir dans les actions pédagogiques menées par le service dans les Instituts de Formation et auprès des partenaires,
- S'impliquer dans le projet du service et du pôle PEA.



7.2. Spécifiques

- Initier et animer des ateliers thérapeutiques à médiation sur prescription médicale,
- Argumenter et mener une démarche soignante au sein d'un projet thérapeutique,
- Participer au travail d'élaboration dans les instances cliniques, institutionnelles et d'analyse de la pratique,
- Avoir une dynamique de travail en réseau afin de pouvoir faciliter les liens et l'articulation avec les différents partenaires impliqués dans la prise en charge,
- Maîtriser les soins techniques dans le domaine somatique,
- Participer de manière soutenue à l'accompagnement des familles durant la prise en charge,
- Participation à la supervision clinique.

8. FORMATION SOUHAITEE

Diplôme d'état d'infirmier ou Diplôme d'infirmier de secteur psychiatrique.

9. COMPETENCES ET QUALITES REQUISES

- Connaissances et compétences professionnelles
- Connaissance du lien parent-enfant, du développement psychoaffectif de l'enfant.
- Connaissance de la psychopathologie de l'enfant.
- Expérience de la démarche d'évaluation diagnostique souhaitée.
- Compétence dans la création, l'animation et l'évaluation de groupes d'éducation thérapeutique.

Qualités requises

- Créativité, dynamisme, esprit d'ouverture.
- Facilité pour l'expression orale et écrite.
- Faire preuve de capacités relationnelles, de discrétion, d'assiduité et de régularité dans son travail.
- Exploitation de la démarche d'évaluation.

9.1. Formation souhaitée

- Diplôme d'État infirmier

9.2. Expérience professionnelle

- Expérience professionnelle auprès d'enfants et d'adolescents
- Expérience infirmière confirmée.

9.3. Connaissances spécifiques attendues

- Connaissance dans le domaine de la psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent
- Connaissance du lien parent-enfant, du développement psychoaffectif de l'enfant.
- Connaissance de la psycho pathologie de l'enfant
- Connaissance du milieu socio-éducatif.
- Connaissances d'outils spécifiques d'évaluation et de diagnostic.
- Compétences spécifiques dans l'animation de groupes spécifiques comme les groupes d'habileté sociale
- Usage de l'outil informatique



CARTE D'IDENTITE DU DOCUMENT

Pôle Emetteur

Pôle PEA

Modifications apportées par la nouvelle version

- Remise en forme sous nouvelle cartouche graphique.
- Mise à jour du point 4 : Amplitude horaire – horaires – cycle.

Rédaction

Lionel HAGOPIAN
Cadre de santé
Pôle PEA

Vérification

Marie-Claire DAUMAS-BEJUIS
Cadre supérieure de santé
Direction des soins

Validation

Pierre-Hubert DUCHARME
Coordonnateur Général des Soins